

Page 1	Édito - Ouverture en rivières 2023 ... apéro chez l'Ami Gros !
Pages 2-3	Turbineurs de la Versoix 1 - 3 ONG avec l'Etat / Guide du jeune pêcheur
Pages 4-5	Gestion de la pêche - Compétences aux cantons
Page 6	P'tites Nymphos - Brèves sur la pêche locale et régionale
Page 7	Turbineurs de la Versoix 2 - 20 ans de lutte / Franche-Comté - La loutre est de retour
Page 8	Biodiversité - Les poissons « trinquent »
Page 9	Débits résiduels - Le combat éternel ? / Nouvelles de la FSP 1 - Une heureuse « première »
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP 2 - Actualités de notre fédération faïtière
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de la FSPG

EDITO : Apéro de l'ouverture chez « l'Ami Gros »

Cette année 2023 verra le traditionnel apéritif officiel et lunch de l'ouverture de la pêche en rivières se dérouler dans un nouveau lieu, à savoir le domaine de **Stéphane GROS**, viticulteur à **Dardagny**, le **samedi 4 mars dès 11h30**. Adresse : Ch. de Bertholier 10
Les pêcheuses et pêcheurs et les amies et amis des rivières et de la pêche sont les bienvenus pour cet événement organisé conjointement par la **Commission de la Pêche et la FSPG**, qui marque le début de la saison de pêche dans nos cours d'eau.



Après avoir pêché l'Allondon ... faites comme Alex et la salamandre du Ruisseau des Charmilles ...
Venez nombreux. ses partager le verre de l'amitié et le lunch qui suivra la partie officielle !

Le comité de la FSPG



LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillinges,
74250 Fillinges

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

Micro centrales hydroélectriques sur la Versoix ... FSPG, WWF et ProNatura unanimement contre !

(MP) Ci-dessous le contenu du communiqué de presse conjoint des 3 ONG. Merci à notre représentant Louis ZESIGER qui a oeuvré avec détermination pour aboutir à cette position commune des trois organisations.

Communiqué de presse conjoint FSPG-WWF Genève et Pro Natura Genève - 25 janvier 2023

Au vu de la valeur écologique extrêmement élevée de la Versoix et compte tenu des impacts des ouvrages hydroélectriques sur ce cours d'eau, Pro Natura Genève, WWF Genève et la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises soutiennent la décision du Conseil d'État de ne pas renouveler les concessions des deux micro centrales hydroélectriques sur ce cours d'eau.

La crise de la biodiversité et celle du climat sont les plus grandes menaces induites par l'homme et pesant sur les fondements de notre existence. Ces deux crises se renforcent mutuellement et nous devons agir sans tarder. Les aborder ensemble permet de gagner sur les deux tableaux. Nos associations sont en faveur d'une transition énergétique rapide et pour une production d'énergie renouvelable locale, mais pas au détriment de la biodiversité.

De nombreuses études, à l'échelle de la Confédération et du Canton, attestent que l'impact écologique des micro centrales est démesuré au regard de leur faible production électrique. Rivières et ruisseaux, qu'ils soient de grande taille ou de petits cours d'eau, offrent un habitat à de nombreux animaux et plantes rares. Ils abritent plus de la moitié de la faune et de la flore helvétique. Quant aux poissons suisses et écrevisses, plus de 60 % figurent sur la liste rouge des espèces menacées.

Dans le cas de la Versoix, **la production électrique est insignifiante pour le canton de Genève.** En comparaison, la simple récupération de chaleur des eaux usées dans les stations d'épuration (par pompe à chaleur) permet à elle seule des gains largement supérieurs à la production de toutes les micro centrales hydroélectriques de la Versoix.

En quinze ans, le canton de Genève a en outre réussi à **économiser l'équivalent de la consommation électrique de près de 80'000 ménages, soit 250 barrages sur la Versoix.** Ainsi, des mesures de lutte contre le gaspillage sont nettement plus efficaces que des micro centrales obsolètes, sans générer d'impact sur l'environnement.

Par ailleurs, les rivières du canton subissent les effets cumulés du réchauffement climatique et de l'urbanisation. Des débits d'étiage critiques et des températures en constante augmentation durcissent considérablement les conditions d'existence de la faune aquatique.

Paysage et zone alluviale d'importance nationale, site de reproduction de batraciens et de poissons d'importance nationale, réseau écologique national des zones humides, réserves naturelles, La Versoix est une - si ce n'est - la rivière la plus riche en biodiversité du canton de Genève et abrite de nombreuses espèces aquatiques de grand intérêt, dont plusieurs figurant sur la liste rouge des espèces menacées en Suisse.

L'exploitation des micro centrales hydroélectriques impacte ces écosystèmes fragilisés. Sur un plan chimique, la température de l'eau augmente plus rapidement dans les retenues à l'amont des centrales, ce qui diminue également la concentration d'oxygène disponible pour les animaux dans le cours d'eau. Sur le plan biologique, les dérivations artificialisent la morphologie du cours d'eau, ce qui réduit significativement l'habitat (moins d'eau dans le tronçon court-circuité), mais limite également le succès reproductif **en perturbant la migration des poissons.**

La Versoix est aujourd'hui un des derniers refuges genevois pour la faune (la **truite lacustre** par exemple) et la flore aquatique, et la préservation de ses fonctions écologiques est essentielle à leur survie. Dans ce contexte, le retour à une dynamique naturelle du linéaire de rivière artificialisé par la production hydroélectrique (long de plusieurs kilomètres), s'avère



Les truites lacustres pourront à nouveau migrer sans obstacles

urgent pour la sauvegarde d'une Versoix riche en biodiversité, et s'inscrit dans la ligne des récents engagements internationaux de la Suisse en matière de protection des espaces naturels. De plus, dans un contexte de réchauffement climatique, des mesures adaptatives doivent être prises pour assurer sur le long terme la valeur écologique exceptionnellement élevée de la Versoix. Le principe de précaution a tout son sens dans ce contexte. L'Etat a le devoir d'assurer un débit et une température de l'eau idéaux dans la Versoix pour la survie de la biodiversité.

Pro Natura Genève, WWF Genève et la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises soutiennent donc la décision du Conseil d'Etat de ne pas renouveler les concessions des micro centrales hydroélectriques de la Versoix et de protéger davantage un paysage et une nature unique dans le bassin genevois.

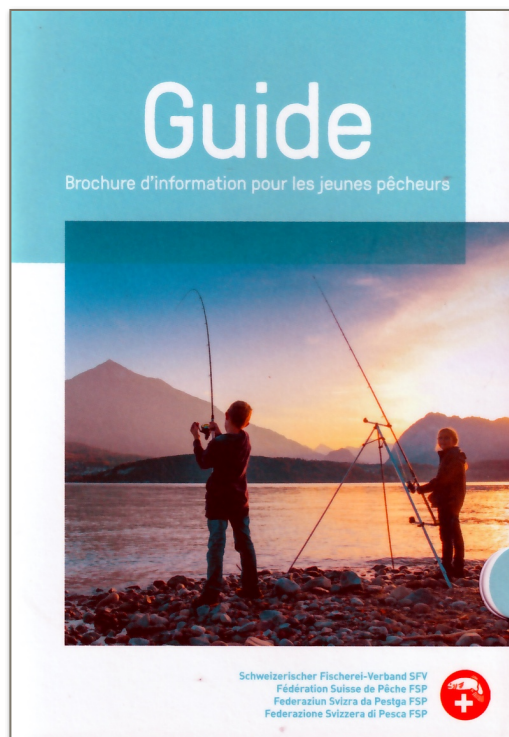


WWF Genève

Pro Natura Genève

Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises

«Guide» pour les jeunes pêcheurs : profitez de la promotion !!

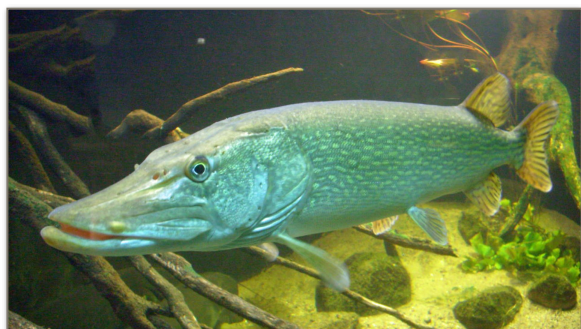


(MP) Le «Guide» pour les jeunes pêcheurs offre une introduction idéale et condensée à la PÊCHE et aux POISSONS pour les JEUNES PÊCHEUSES et PÊCHEURS et TOUS LES AUTRES restés jeunes ou moins jeunes. La FSP a élaboré une brochure d'information au format de poche sur les espèces de poissons, les techniques de pêche, l'écologie aquatique et de nombreuses autres notions de base autour de la pêche.

Vous animez une école de pêche ou un groupe de jeunes pêcheuses et pêcheurs, vous organisez des activités en lien avec la pêche destinées à des enfants ou des jeunes ? Ou vous êtes tout simplement intéressé.e par les contenus de ce petit manuel au format bien pratique ? La FSP vous met à disposition à un prix très attractif le «Guide» pour les jeunes pêcheurs et espère qu'il deviendra ainsi populaire aussi en Suisse romande.

Le «Guide» peut être obtenu au prix de 50 Ct. l'unité au lieu de 5.- CHF (dans la limite des stocks disponibles). Commande directe sur: info@sfv-fsp.ch

Alors, n'hésitez pas à profiter de cette promotion !!



Alejandro Delieutraz

Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH



Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442
Natel: +4179 5123247

www.articles-peche.ch

versoix@articles-peche.ch

Élargir les compétences des cantons en matière de pêche : historique et arguments

(CE) L'article 6 de la loi fédérale sur la pêche stipule qu'une autorisation de la Confédération est nécessaire pour *«introduire des espèces, des races ou des variétés de poissons ou d'écrevisses étrangères à la région»*, et que l'autorisation est accordée si le requérant apporte la preuve que *«la faune et la flore indigènes ne seront pas mises en péril»* et *«qu'il n'en résultera pas une modification indésirable de la faune»*.

En 2009, Genève a dû se résoudre au constat de **l'incompatibilité du maintien d'une population équilibrée de poissons indigènes dans le Rhône en raison de son exploitation hydroélectrique et du réchauffement climatique**. Les populations de salmonidés de l'Arve étaient quant à elles, malgré une réglementation sur la pêche particulièrement protectrice, extrêmement faibles et à peine exploitables par la pêche de loisir.

Face à ces constats, le 15 octobre 2009, le canton de Genève demanda à l'Office fédéral de l'environnement l'autorisation de pouvoir repeupler le Rhône genevois et l'Arve avec des truites fario (espèce indigène, mais provenance étrangère à la région) et arcs-en-ciel (espèce non indigène) issues des piscicultures du Grand Genève.

Les études scientifiques réalisées montraient que les repeuplements en **truites arc-en-ciel** effectués durant des décennies dans le canton de Genève **n'avaient eu aucune conséquence écologique défavorable et que l'espèce disparut rapidement dès que les repeuplements cessèrent**.



Hélas l'OFEV s'y refusa. La Conseillère d'État Verte Michèle Künzler signa le 18 janvier 2010 un mémoire de recours auprès du tribunal administratif fédéral, qui sera également rejeté au motif de la loi contraignante.

Depuis 2010, la situation écologique du Rhône s'est encore dégradée, malgré la mobilisation des milieux de la protection de la nature, et les alertes adressées aux autorités politiques du canton.

De nombreuses études, financées par le canton de Genève, attestent que l'exploitation hydroélectrique du Rhône a des conséquences désastreuses non seulement sur les poissons, mais aussi sur l'ensemble de la faune aquatique.

Les impacts écologiques de la gestion industrielle du fleuve, induisant notamment des pertes importantes en habitat et nourriture, sont encore amplifiés par le réchauffement du climat, et accentuent le fossé entre la réalité du terrain et les buts de la loi sur la pêche, en particulier ceux qui visent à *«préserver ou d'accroître la diversité naturelle et l'abondance des espèces indigènes de poissons»*, et à *«assurer l'exploitation à long terme des peuplements de poissons et d'écrevisses»*.

En 2022, les risques de pénurie d'énergie ont rapidement supplanté les préoccupations liées à la protection des rivières, même à Genève. La probabilité de voir la gestion du Rhône changer, et donc son bilan écologique s'améliorer, est faible.

La transformation rapide des écosystèmes aquatiques sous l'effet du réchauffement et de l'anthropisation est en décalage croissant avec la gestion conservatrice imposée par l'Office fédéral de l'environnement. De nombreux scientifiques observent ces contradictions, et relèvent que *«des changements écologiques majeurs sur la distribution et les interactions entre espèces sont inévitables, et nécessaires»*.

Adapter la gestion des cours d'eau au réchauffement climatique n'est donc pas qu'une question de restauration écologique, dont l'efficacité pour maintenir les peuplements de poissons est limitée, mais aussi d'actions à mener pour tenter d'influencer positivement les changements écologiques en cours, qui vont d'ailleurs s'intensifier à l'avenir.

Les poissons étant limités dans la colonisation de nouvelles rivières par les frontières de leur bassin versant, la probabilité de voir spontanément apparaître les espèces les plus adaptées aux nouvelles condi-



tions écologiques est faible, contrairement à ce qui est observé pour les végétaux, les oiseaux ou les insectes. **L'application stricte de la loi fédérale sur la pêche mène donc à un appauvrissement généralisé de la richesse en espèces de poissons.**

Une approche nuancée est donc nécessaire, ce qui impose de changer les priorités en matière de gestion de la nature, et de considérer les espèces animales et végétales de manière objective. **De nombreuses espèces de poissons du Léman adaptées aux eaux chaudes, dont la consommation est maintenant recommandée, ont ainsi été introduites dans un passé plus ou moins proche, ce qui atteste, contrairement à une idée reçue, que les espèces non indigènes peuvent enrichir favorablement la biodiversité.**

De nombreux facteurs influençant la vie aquatique de nos cours d'eau sont hors de portée des gestionnaires, et cette réalité doit être mieux prise en compte. Les concepts de biodiversité et de développement durable *«devraient donc inclure toutes les espèces, car cette posture, conforme aux définitions de la biodiversité, favoriserait l'idée qu'un bien-être humain durable est étroitement liés aux bénéfices tirés de la nature»*.

Or, une gestion de la pêche basée sur le développement durable, c'est le souhait du canton de Genève d'y parvenir, **«nécessite des compromis, et ne peut s'accommoder d'une gestion normative qui tend à vouloir appliquer partout des principes généraux, alors que les conflits d'usage mériteraient souvent des solutions localisées»**.

En 2050, le climat du bassin genevois sera semblable à celui de la ville de Bologne. En 2070, ce sera probablement celui de Naples. Dans ce contexte d'évolution rapide, la loi fédérale sur la pêche est à la fois trop conservatrice et trop normative pour permettre aux cantons de prendre les décisions les plus adaptées aux potentialités locales. Pour qu'ils puissent répondre aux défis actuels, **il est donc urgent de leur accorder plus de compétences en matière de gestion de la pêche.**



P'TITES NYMPHOS

Agenda 2023

AD FSPG 2023 : mercredi 1er mars - **Maison de la Pêche** (Eaux-Vives)

Ouverture rivières : samedi 4 mars

Apéro dès 11h30 au domaine de l'Ami Gros - 10, Ch. de Bertholier - Dardagny

Ouverture rivières limitrophes : samedi 11 mars

Salon « Monatura » : du 23 au 26 mars - **Berne**

Ouverture de l'ombre : samedi 6 mai

AD FSP 2023 : samedi 10 juin - **Montreux** (Casino)

Passeport-Vacances : samedi 8 juillet - **Richelien**

Journée des Poissons : samedi 26 août - **Maison de la Pêche** (Eaux-Vives)

PAV = Passes Avec Volant ?!?

Le bureau Rampini-Descombes, pilote du projet de remise à ciel ouvert de la Drize sur le chantier du siècle «Praille-Acacias-Vernets» (PAV), préfère que les riverains de la future rivière jouent au badminton sur ses berges plutôt que prévoir de minimiser l'évaporation estivale en favorisant une arborisation dense le long du cours d'eau. Alors que tous les projets de renaturation préconisent la végétalisation des berges ... ces architectes aiment les poissons bien cuits ... des truites au bleu dans de l'eau à 28 degrés !

Journée suisse des Poissons le samedi 26 août 2023 à la Maison de la Pêche

Le grand public et les familles sont d'ores et déjà cordialement invités à la «**Journée suisse des Poissons**» le **samedi 26 août 2023** à la Maison de la Pêche (Eaux-Vives) de 9h à 16h. De nombreuses activités, animations, concours et expositions seront proposées aux visiteurs : lancer de précision, chasse aux nouvelles, vidéos sur écran géant, démaillage de filets, démonstration de pêche à la mouche, affiches sur les poissons et notamment le **brochet** «Poisson de l'année». **On vous attend nombreuses et nombreux.**



Versoix : motion contre des décharges

On ne peut que remercier notre amie et députée **Cristina Meissner** pour son travail inlassable en faveur de nos cours d'eau. Celle-ci a déposé en janvier 2023 une motion au Grand-Conseil genevois intitulée «**Sauvons la rivière et les rives de la Versoix**» dans laquelle elle s'insurge contre des projets de décharges de matériaux de chantier, notamment celle des «Tattes de Bogis» (VD) prévue aux abords immédiats des Marais de la Versoix, un site inscrit à l'inventaire fédéral des paysages d'importance nationale. Une décharge similaire est projetée à Vesancy (F) et menace directement les sources de la Versoix en France voisine. Dans sa motion, Cristina invite le Conseil d'État à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que ces décharges ne soient pas autorisées afin de préserver le patrimoine naturel que représente la Versoix et ses milieux riverains. **Encore MERCI Cristina !!**

Pas sur la même longueur d'onde

Alors qu'au Parlement fédéral les élus Socialistes et Verts ont massivement soutenu la cause des cours d'eau lors du débat sur les débits résiduels, leurs homologues genevois semblent encore chercher leur voie. Les Verts de **Versoix**, aveuglés par les arguments fallacieux de l'exploitant, ont temporairement affiché sur leur site Internet le lien vers la pétition en faveur de la prolongation de la concession de la micro centrale Estier, en totale contradiction avec la position de toutes les associations environnementales suisses. Du côté du **Rhône genevois**, dont le destin est entièrement entre les mains des Socialistes et des Verts, on attend toujours que «**Le rêve d'un Rhône sans éclusées**» se réalise (voir la TdG du 22 mars 2022). Le jet-lag entre Berne et Genève doit être plus important qu'on ne le pense...

L'Appel du Rhône ...

Des élus au Conseil Municipal de la ville de Genève ont déposé une motion s'intitulant «**Adhérer à l'Appel du Rhône et donner les moyens au fleuve de défendre son intégrité et protéger les conditions d'existence des générations futures**». La FSPG rappelle que ce sont les éclusées des SIG qui sont responsables de l'état écologique désastreux du Rhône, et que 4 membres du Conseil Municipal de la Ville de Genève siègent au Conseil d'administration des SIG, tout comme les communes et le canton! Il serait peut-être temps que ces élus, la plupart de gauche, exigent une nouvelle gouvernance environnementale du Rhône, non ?

Béton acceptable ?

La p'tite nympho (encadrée ci-dessous et titrée «**Tas pas cent balles ?**») parue dans votre journal préféré en **février 2004**, illustre parfaitement l'état d'esprit du turbineur de Versoix (oui ... encore lui !!). Les centaines de truites lacustres massacrées contre les grilles de sa micro centrale témoignent des dysfonctionnements **dénoncés depuis près de 20 ans par les pêcheurs**. Face à la juste et courageuse décision du Conseil d'Etat de ne pas renouveler la concession du barrage, il est choquant de voir à quel point certains alliés traditionnels des cours d'eau se sentent empruntés. Il faut croire que des murs de béton en travers d'une rivière sont parfois acceptables.

T'as pas cent balles ? L'Association Genevoise des Sociétés de Pêche (AGSP) a décidé de faire une collecte en faveur d'une personne vraiment dans le besoin. Vraiment ? Jugez plutôt ! M. ESTIER, célèbre turbineur de la Versoix, s'est plaint dans les colonnes de la Tribune de Genève que l'Etat l'avait obligé à construire une passe à poissons lors du renouvellement de la concession de sa micro centrale hydroélectrique. Imaginez, il est même contraint de laisser transiter un débit minimum par le lit-mère de la rivière ... sans pouvoir le turbiner. Quel manque à gagner ! Nous à l'AGSP on a calculé ce que lui rapporte le courant que SIG lui rachète au prix fort : plusieurs centaines de milliers de francs par an ! C'est manifestement la misère ! À vot' bon coeur m'sieurs dames !

Retour de la loutre en Franche-Comté : l'arbre qui cache la forêt

Source : Collectif SOS Loue et Rivières comtoises

La réapparition de la loutre en Franche Comté est certes une bonne nouvelle pour la biodiversité mais il faut également rappeler que pour beaucoup d'espèces, de poissons notamment, le déclin très inquiétant continue, car le retour de la loutre ne signifie pas la fin de la dégradation de la qualité de l'eau !

La loutre est un animal qui se déplace beaucoup. Va-t-elle se réinstaller de manière durable en Franche-Comté ? Il faudra suivre cela de près. Il y a cinquante ans cette région abritait une population indigène de loutres et les rivières étaient bourrées de poissons.

La dernière loutre tuée dans le Dessoubre l'a été en 1972. Depuis leur protection intégrale à partir de 1981, les loutres sont à nouveau en expansion en France.



La loutre : un animal peu exigeant

La présence de la loutre ne va pas améliorer la qualité des eaux des rivières car elle s'adapte tant qu'elle n'est pas dérangée. Ce prédateur consomme des écrevisses (américaines), des mollusques (asiatiques) et des poissons (non-indigènes également). Rappelons que les espèces ne bénéficient pas toutes des mêmes attentions humaines. En effet, il vaut mieux pour un animal en danger d'extinction d'avoir le sang chaud !

La pêche électrique d'inventaire sur la Loue à Cléron en juillet 2022, a donné 30 kg de truites à l'hectare. La valeur de qualité optimale est de 200 kg/ha. Ce piètre résultat nous ramène aux réalités : la population des truites dans la Loue continue de régresser.

Suite à sa protection, la loutre revient progressivement, au gré de la disponibilité alimentaire quantitative mais pas qualitative. Sa réapparition n'est donc pas synonyme du retour au bon état écologique de nos cours d'eau et de leurs espèces associées.

Ces rapaces qu'on aime !

Le canton de Genève a tiré 2 cormorans en 2022 alors qu'un Pygargue à queue blanche issu des volières des «Aigles du Léman» à Sciez (F) régule les naissances de ces mêmes volatiles en se régaland de leurs œufs dans la réserve OROEM du FANEL au bord du lac de Neuchâtel. Finalement les meilleurs alliés des pêcheurs ce sont ces rapaces ... que nous aimons bien.

Biodiversité : les poissons durement touchés

Source : Etude 2022 de l'OFEV

Selon une étude publiée par l'OFEV, seules 14 espèces de poissons sont considérées en Suisse comme non menacées. La situation globale s'est dégradée entre 2007 et 2022.

Plus de la moitié des poissons en Suisse figurent sur la liste des espèces menacées ou vulnérables, révèle l'étude de l'OFEV. Sur les 66 espèces de poissons indigènes, 43 (dont 9 sont éteintes) figurent sur liste rouge pour 2022.

Sur ces 43 espèces en liste rouge, 15 se retrouvent «en danger critique d'extinction», 8 sont «en danger» et 11 sont qualifiées de «vulnérables»; 9 ont disparu. Somme toute, les deux tiers des poissons en Suisse sont soit en danger, soit vulnérables ou ont déjà disparu. Sur les 22 espèces restantes, 9 sont «potentiellement menacées» et seules 14 espèces sont considérées comme non menacées. L'évaluation se base sur 70'000 observations dans les différentes eaux du pays.

L'anguille est en danger, alors que la perche et le brochet ne sont pas menacés

Parmi les espèces dont la situation est la plus critique figurent l'anguille, l'alborella, la savetta, la **truite marmorata** (image ci-contre) ou danubienne et l'ombre du sud des Alpes. La truite lacustre, l'ombre commun, la truite zébrée, la bouvière ou encore la loche transalpine sont «en danger».



Parmi les espèces disparues figurent l'esturgeon européen ou le saumon atlantique. Les espèces non menacées sont, notamment, la perche, le brochet, le gardon, le silure glâne, le vairon commun ou encore la lotte. Avec la moitié des espèces classée dans les catégories «menacée» à «vulnérable», la Suisse se situe, en matière de menace, dans une moins bonne position que ses pays voisins. La situation est par exemple meilleure en France et dans le Sud de l'Allemagne.

Pollution, perte d'habitats et exploitation hydroélectrique sont les principales menaces

Les menaces pesant sur la faune piscicole sont liées à la pollution des eaux, la dégradation et la fragmentation des habitats, **l'exploitation hydroélectrique (obstacles à la migration, éclusées, charriage minéral empêché, débits résiduels insuffisants)**, mais également la concurrence exercée par les espèces de poissons non-indigènes, les prédateurs (oiseaux piscivores) ou encore les effets liés au réchauffement climatique.

Les eaux dormantes et les lacs ont été fortement pollués jusque dans les années 1980 par des apports de nutriments (phosphore, azote). En revanche, le traitement des eaux usées a eu un impact positif qui a contribué, du moins dans les lacs les plus importants, à améliorer les conditions de vie de la faune piscicole.

La liste rouge de 2007 montrait déjà une situation précaire. L'édition 2022 révisée ne révèle hélas aucune inversion de tendance : globalement, le nombre d'espèces de poissons menacées continue d'augmenter, contribuant ainsi à une **érosion de la biodiversité piscicole**. Pour contrer cette évolution, les experts appellent de leurs vœux des mesures pour mieux protéger le milieu. «La politique fédérale de renaturation des eaux (**revitalisation et assainissement de la force hydraulique**) constitue un outil d'importance pour la préservation de la faune aquatique», souligne la publication.

Faites le choix des produits de fabrication Suisse! ...en plus c'est pas plus cher

plus de 30 ans d'expérience!

SPORTS-LOISIRS

Mouches artisanales jurassiennes
Par Christian Theuvenat

Gambes et nymphes Themic

Venez visiter notre boutique online!

jurafishing.ch

Porrentruy
Allée des soupirs No2
magasin de pêche

Débits résiduels : suite et ... pas fin

En novembre 2022, après un été de sécheresse exceptionnelle, l'éditorial de l'Info-Pêche No 94 évoquait le lobby de l'hydroélectricité au Parlement fédéral qui, face à d'éventuelles coupures hivernales d'électricité, a tenté de diminuer encore davantage les débits résiduels déjà minimes à l'aval des centrales hydroélectriques et ce jusqu'en 2035 !!! 3'000 kilomètres de cours d'eau suisses sont concernés par ces quantités d'eau nécessaires à la survie des poissons et autres organismes aquatiques. La FSP et ses alliés environnementaux se sont opposés avec succès à ces propositions radicales et dommageables pour ces biotopes déjà fragilisés. Un compromis a toutefois été accepté sous la forme d'une réduction temporaire de ces débits mais uniquement jusqu'au printemps 2023.



Ci-contre un dessin de presse (traduit en français par nos soins) paru dans le journal allemandique «*Nebelspalter*» qui illustre parfaitement le manque de considération crasse de certains milieux politiques et autres exploitants de la force hydraulique pour ces tronçons soumis aux débits résiduels. La pénurie d'électricité ne s'étant pas produite comme redouté, la FSP s'engage pour que la réduction temporaire des débits résiduels prenne fin plus rapidement. La vigilance reste pourtant de mise car ces destructeurs de la vie aquatique reviendront à la charge dès l'hiver prochain. Les pêcheuses et pêcheurs et leurs alliés vont devoir à nouveau se mobiliser ... **et que personne n'en doute !!!**

NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE - Journal Suisse de la Pêche : hiver - 2023 (extraits)



Une première pour la FSP

La Fédération Suisse de Pêche a toujours eu des personnalités politiques au sein de ses organes. On se souvient par exemple des anciens Conseillers d'État et Conseillers nationaux Kurt Meyer et Bernhard Müller ou de l'actuel président, le Conseiller aux États Roberto Zanetti. Mais c'est la première fois depuis la création de la Fédération Suisse de Pêche, il y a près de 150 ans, qu'une membre du bureau directeur en exercice est élue à la plus haute fonction politique de ce pays.

Le bureau directeur de la Fédération Suisse de Pêche félicite chaleureusement la conseillère fédérale **Élisabeth Baume-Schneider**. Le président central **Roberto Zanetti** déclare à ce sujet : «Nous sommes convaincus que la nouvelle conseillère fédérale fera un excellent travail pour notre pays en raison de sa riche expérience politique en tant que conseillère d'État jurassienne et conseillère aux États, alliée à son caractère de personnalité ouverte et prête au dialogue et à sa sympathique jovialité». Dans son cordial discours d'acceptation, la conseillère fédérale a coupé l'herbe sous le pied de ses détracteurs : «Beaucoup disent que je suis simplement attachante. Oui, je suis attachante, mais pas seulement, je vais maintenant me plonger dans les dossiers», comme elle l'a dit dans sa déclaration d'élection. La FSP est convaincue qu'elle n'oubliera pas pour autant la situation des poissons silencieux et des pêcheuses et pêcheurs.





Le meilleur de l'expérience de la pêche

La Fédération Suisse de Pêche FSP à Monatura - BEA Berne

Expositions spéciales, rencontre entre pêcheurs au bar-guinguette, artisanat, boutique, conférences et cuisine de démonstration. La Fédération Suisse de Pêche FSP a beaucoup de projets pour le salon Monatura qui se tiendra entre le 23 et le 26 mars 2023 à Berne.

L'eau est l'un des quatre univers thématiques du nouveau salon Monatura, le successeur de « Pêche Chasse Tir ». La FSP est fière du secteur aquatique du salon. « Les visiteurs peuvent se réjouir de la diversité de cette exposition », déclare Philipp Sicher, chef de projet. L'ancien administrateur FSP a investi toute son énergie pour créer une vaste expérience de la pêche avec transmission de connaissances, interactivité, spectacle et plaisir.

Point fort 1 : la biodiversité

Dans sept niches d'exposition, la biodiversité aquatique sera rendue palpable. « Nous ne voulons pas seulement expliquer la biodiversité en général et présenter la diversité des espèces, mais aussi montrer les menaces qui pèsent sur ces dernières ». Les défis posés à la biodiversité sont montrés à l'échelle nationale, à l'exemple du canton de Berne, mais aussi à petite échelle, par exemple sur le Doubs. Ici, le Roi du Doubs, une espèce de poisson unique, lutte carrément pour sa survie.

Point fort 2 : le montage de mouches

Dans cette section, tout tournera autour de l'artisanat de la pêche. « Nous avons pu faire appel à des spécialistes de haut niveau comme Marc Petitjean, un maître absolu de la technique de montage avec des plumes CDC (croupion de canard) ou le Suisse Andreas Ramseier, l'Allemand Stefan Fischer, spécialiste à succès des cannes à pêche ». Le montage de mouches est un art que tout un chacun peut apprendre sous les conseils d'un professionnel. Sur le stand de la FSP, Rolf Frischnecht et son équipe de « Swissflies » s'occuperont d'une table de « montage de mouches pour tout le monde ». La construction de cannes ne sera pas en reste. Kurt Zumbrunn et des représentants de "gesplieste.ch" présenteront la construction de cannes à pêche à la mouche de grande qualité.



Rendez-vous des pêcheuses et pêcheurs

L'offre est très variée. Par exemple, un stand d'information sur le Club des 111, mais aussi sur le projet du Centre Suisse des Poissons. « Nous espérons que le salon permettra de réunir d'autres nouveaux donateurs et donatrices pour la réalisation de ce grand projet porteur d'avenir pour la pêche ». Mais aussi des informations sur le Réseau de formation des pêcheurs ou sur les plongeurs nettoyeurs de déchets. Et dans la boutique, on pourra se procurer le vin du poisson de l'année, des cadeaux mais aussi des posters.



Conférences et cuisine d'exposition

Outre les stands et les expositions spéciales, la FSP participe également au programme de conférences. Durant le salon, il y aura des exposés sur « Les pêcheurs aménagent l'habitat », « Les pêcheurs font école » et sur la diversité des corégones en Suisse. Autre point fort : **la cuisine d'exposition avec quatre démonstrations culinaires par jour.** « La démonstration quotidienne de lancer avec une canne à mouche avec l'instructeur professionnel Christopher Rownes est bien sûr également très attendue », se réjouit le chef de projet Sicher. Tout compte fait, il est certain que du 23 au 26 mars 2023, Monatura à Berne sera « *The place to be* » pour les passionné.e.s de nature et de plein air. Et les pêcheuses et pêcheurs de Suisse en font partie.

Journée des Poissons : planifier des activités pour le 26 août 2023

La prochaine Journée suisse des Poissons aura lieu le **samedi 26 août 2023**. Elle offre aux fédérations cantonales et aux sociétés une excellente plateforme pour transmettre au grand public leur enthousiasme pour les milieux naturels dans et au bord des eaux. L'équipe de compétence de la FSP a décidé de faire cette année un lien avec le très populaire brochet, poisson de l'année 2023. Le slogan provisoire de la journée est « Le brochet pour la biodiversité ». Sous cette devise, les fédérations et les sociétés pourront organiser des manifestations publiques très diverses et adaptées à leurs besoins. Du repas de poisson, au concours de lancer de précision aux excursions guidées. La FSP soutiendra les fédérations et les sociétés en leur fournissant du matériel. **Important** : notez dès maintenant la journée des poissons dans votre agenda et prenez les dispositions nécessaires.

De quoi réjouir le cœur des pêcheuses et pêcheurs

Le brochet est le poisson de l'année 2023 - l'un des poissons les plus populaires

La capture d'un brochet est une expérience extraordinaire pour chaque pêcheur et pêcheuse. La Fédération suisse de pêche FSP l'a élu poisson de l'année 2023.



Un nombre stable de captures

Le brochet est apprécié aussi bien par la pêche de loisir que professionnelle. Et surtout, il est fiable. Depuis 20 ans, les captures sont étonnamment stables. De plus, c'est l'une des rares espèces indigènes non menacées en Suisse. Les trois quarts des espèces de poissons sont déjà éteintes, en voie d'extinction ou menacées. Le brochet est égale-

ment très apprécié en gastronomie, notamment grâce à sa chair maigre, claire et très aromatique.

Pourquoi ce choix ?

En choisissant le brochet, la FSP a voulu changer d'approche. Roberto Zanetti, président central, l'exprime ainsi : « Le poisson de l'année ne doit pas toujours être une espèce sous pression - mais parfois aussi une espèce qui se porte bien et qui fait vraiment plaisir à nos membres ». Malgré l'évolution de ses habitats due à l'aménagement des rives des lacs et au changement climatique, le brochet ne se porte pas plus mal aujourd'hui qu'hier. Toutefois, sa survie ne va pas de soi. David Bittner, administrateur de la FSP, fait référence aux étangs, aux lacs et aux cours d'eau lents : « Lorsque les rives des cours d'eau et les zones inondables sont renaturées ou proches de l'état naturel, elles servent également d'habitat attractif et de lieu de reproduction pour le brochet ».

Un vrai macho !

Le brochet est un véritable prédateur qui s'impose avec dureté. Il joue de sa force et de sa taille sans compromis contre les autres espèces de poissons et même envers ses congénères. Ce que ce prédateur veut, il le prend. Il se trouve ainsi au sommet de la chaîne alimentaire et remplit en même temps un rôle important dans l'écosystème aquatique car il régule les populations de certaines espèces de poissons.

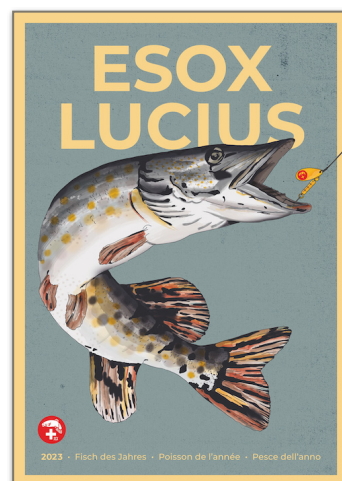


Vin du poisson de l'année

Cette année encore, un vin accompagne le poisson de l'année 2023 : un pétillant Aligoté 2021 - AOC Genève "Domaine les Perrières". Ce vin blanc de la région du lac Léman séduit par ses arômes d'amandes, de noisettes et d'agrumes ainsi que sa rondeur finale en bouche. Disponible en cartons de six au prix de 125 CHF, frais de port inclus. Pour chaque bouteille, CHF 2.00 sont reversés au projet de la FSP "Les pêcheurs font école".

Poster du poisson de l'année

Pour la première fois, il existe également un poster élégant (format : 42 cm de large, 58 cm de haut). Sa conception moderne et originale, avec l'image d'un brochet et le nom latin *Esox lucius*, est très décorative. Il convient aussi bien à la cabane de pêche qu'à l'usage privé. Le poster est disponible au prix de 19 francs (15 francs à partir de trois exemplaires)



Commandes : sfv-fsp.ch/fr/poisson-de-lannee/2023-le-brochet/le-vin-du-poisson-de-lannee-2023/



Et si vous insérez une publicité pour votre entreprise ou votre commerce sur cette page ? Plus de 1'000 personnes, administrations, médias locaux et régionaux, politiques et associatifs reçoivent l'Info-Pêche trois fois par année ...
Contactez-nous sur www.fspg-ge.ch

**Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour rejoindre la FSPG ?
Que le lobby de l'hydroélectricité cesse de remettre chaque année en question
les débits résiduels exigés par la Loi sur la Protection des Eaux ?**

Sociétés membres

FSPG	JIMENO Daniel	jimeno@toutesperles.ch
AMICALE TOS-Lémanique	MAZZOLA Maurice	maurice.mazzola@bluewin.ch
APL - Lac Léman	LUCHETTA Lydia	amicalepecheursapl@gmail.com
L'HERMANCE	VIDONNE Vincent	vincent@tranzport.ch
AMICALE DE LA TOUVIERE	LEROY Stéphane	s.leroyx1@gmail.com
LA LOUTRE	BECK Stéphane	bstephane@me.com
CLUB GENEVOIS PECHE EN MER	DOS SANTOS Manuel	mmasantos@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch
Site de la Fédération Suisse de Pêche FSP www.sfv-fsp.ch/?L=1

DEMANDE D'ADHESION (No 95 - Mars 2023)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:

- Je désire adhérer à la société : _____ (nom de la société)
(Votre demande sera transmise au président de la société)
- Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (cotisation : min. 60.- par année)
- Je suis porteur/porteuse du permis de pêche genevois: lac* rivière *
- Je suis pêcheur/pêcheuse débutant.e et je désire suivre un cours d'attestation de compétences pour la pêche (SaNa)
Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) * entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

QR-Code vers le site Internet de la FSPG : =>

